

LE TILLEUL

Résidence meublée avec services

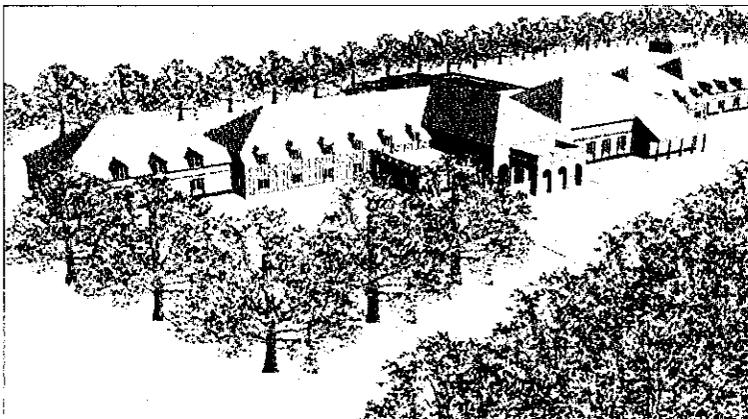
Un recours contre la délibération du conseil

Le conseil municipal du Tilleul a été informé fin avril de la décision positive du préfet de Région concernant le permis de construire de la résidence meublée avec services au Tilleul route de Criquetot. Le préfet de Région a signé le permis mais entre-temps un recours a été adressé au tribunal administratif de Rouen par un habitant de Bordeaux-Saint-Clair, Jean-Marc Deschodt.

Ce dernier demande l'annulation de la délibération du 19 décembre 2007 qui acceptait les modifications sur le projet. « Ce monsieur prétend que la délibération n'est pas mentionnée dans le registre et qu'elle n'a pas été affichée. Ces deux arguments sont erronés, sans fondement », souligne le maire du Tilleul, Claude Lesueur.

Et ce dernier de continuer : « Le permis initial pour la résidence date d'avril 2004 et M. Deschodt a acquis sa propriété en 2005 en toute connaissance de cause. L'infrastructure du projet est demeurée la même hormis la réduction de la surface d'exploitation entérinée par le conseil à l'unanimité en décembre dernier », ajoute l'édile.

Jean-Marc Deschodt est fermement opposé à ce projet : « Cette délibération est illégale car elle ouvre à l'urbanisation un site protégé au mépris de la loi. Quand j'ai



Le projet de résidence (photo Alexandre)

acheté je me suis assuré à la mairie de Bordeaux-Saint-Clair que le site était inconstructible. Ce projet est une atteinte au cadre de vie et au site d'Etretat notamment en terme de sécurité, d'inondations, d'érosion des sols. Je ferai tout pour bloquer ce projet »

Parking : des questions pour Etretat

Toujours concernant ce projet, la question du parking semble se régler. Un accord a été signé avec la municipalité d'Etretat prévoyant la cession de places de parking contre le raccordement à la station d'épuration. « Cet accord tient toujours.

Nous avons eu des entretiens avec le maire d'Etretat à ce sujet. Le développement de ce côté est favorable », indique le maire du Tilleul.

Le maire d'Etretat Franck Cottard est plus réservé sur le sujet : « J'ai rencontré Claude Lesueur avant les élections municipales pour parler du projet mais depuis l'élection on n'en a pas discuté vraiment. Nous avons encore des questions comme la durée d'attribution du parking, son emplacement éloigné du centre... Il faut que nous nous rencontrions à ce sujet. Nous ne sommes pas opposés au projet mais nous n'avons pas encore pris de décision ».